

Compte rendu du 15/05/2024

Les présents : L. Maitre, M. Pirastu, F.Tapie, J.C. Cavarroc, B. Rhodes L. Brix, C. Tourille, L Colombet

Excusés : C. Rios, A.P Chabot

Secrétaire de séance : L Colombet

Ordre du jour

- 1 - Convention occupation espace public
- 2 – Demande « Une carte un village » à l'office du tourisme de Figeac
- 3 – Demande d'aide au FEDER Maison Lavall
- 4 – SIVU Convention avance remboursable
- 5 - Planning bureau des élections

Divers :

- 6 – Proposition exposition sculptures
- 7 – Syded , tontes et feuilles

Déroulé :

1 - Une demande « des Loupiotes » pour occuper l'espace public. Le prix est fixé à 10 euros pour la saison .

Voté à l'unanimité

2 – « Une carte un village », créer des circuits d'orientation en format jeu, dans le village, une cotisation de 250 euros est demandée à la commune, le Grand-Figeac s'occupe de l'organiser. Le conseil vote pour à l'unanimité. Un membre de l'OIS viendra nous présenter le projet.

3 – Demande de subvention pour la maison Lavall nous avons reçu la notification de la DETR 30 % du montant des travaux, une demande de FEDER est demandée qui serait de 50 % de plus du montant, le résultat sera fin Septembre.

Voté à l'unanimité.

4 - Avance remboursable pour le SIVU, le club de pétanque demande à agrandir le boulodrome, une notification de la DETR (30%)a été reçue ainsi que 20 % du département, sur un montant de 30000 euros, le club versera 9000 euros et une autre aide (région)est en attente, les communes voisines peuvent prêter l'argent en attendant. La commune de Saint Pierre Toirac propose la somme 5000 euros d'avance remboursable au SIVU et autorise le maire à signer la convention avec le SIVU.

Le vote : F. TAPIE et JC. CAVARROC ne votent pas (délégués SIVU) 4 pour et 2 abstentions.

Nous autorisons le maire à signer la convention.

5 - Le planning tenue du bureau pour les élections du 9 juin s'est rempli.

Divers

6 – Exposition des sculptures de Pierre Prevost, le conseil veut avoir le choix des œuvres, et l'exposition se fera pendant juillet, août .

7 – Syded, la déchetterie n'accepte plus les déchets verts, tontes et feuilles déjà interdit.

Séance levée à 22h20